

Demande de licence saison 2025/2026

du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026

Bonjour,

Une nouvelle saison d'athlétisme commence et vous souhaitez adhérer à ABV Pouzauges ou renouveler votre licence FFA?

Selon votre situation, vous devez compléter tout ou une partie des documents ci-joints. En page 2 sont indiquées les conditions générales d'adhésion.

- Un bulletin réponse concernant le bénévolat à compléter par tous (en page 3) ;
- Un formulaire de demande d'adhésion à remplir par tous (en page 4)
- Une autorisation parentale pour les athlètes mineurs (en page 5) ;
- La charte du club (en page 6)
- La composition du Comité Directeur du club (page 7).

⇒ Merci de retourner le dossier complet accompagné du règlement à **l'ordre d'ABV Pouzauges** à l'adresse suivante :

Jean-Marie Chauvet 14 rue de l'échalier 85700 Montournais
jm.chauvet85700@gmail.com Téléphone 06 73 26 64 48

⇒ Ou de le remettre à votre entraîneur ;

⇒ Ou de le déposer dans la boîte aux lettres située dans le local du club.

⇒ **Pour ceux qui effectuent le renouvellement de leur licence en ligne, n'oubliez pas de compléter et de nous redonner, en fonction de votre situation, les pages 3 et 6 et si concerné page 5.**

Une fois l'inscription faite, vous recevrez **un lien de la FFA pour compléter le PPS** (Parcours Prévention Santé)

Bonne saison à tous !

Les membres du bureau

ABV POUZAUGES

Fédération Française d'Athlétisme – Inter région Centre Atlantique – Ligue des Pays de Loire
Association loi 1901, n° d'agrément W851000944 - Siège social : Mairie de Pouzauges (85700)
Affiliation FFA n° 085032 – n° d'agrément DDJS S/02-85-855 - n° SIREN/SIRET : 448233130

Conditions générales d'adhésion

Choix de la licence : La licence Running ne permet pas de disputer les championnats de cross à partir des régionaux, ni les compétitions sur piste et les épreuves sur routes qualificatives aux championnats de France.

Loi Informatique et Libertés : loi du 6 février 1978. Le signataire du bulletin d'adhésion est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SIFFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète).

Le signataire du bulletin d'adhésion est informé de son droit d'accès, de communication, et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : cil@athle.fr .

Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case réservée à cet effet sur le bulletin d'inscription (l'absence de réponse vaut acceptation).

Droit à l'image : le signataire du bulletin d'adhésion autorise le club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial.

Assurances : articles L 321-1, L 321-4, L 321-6 du code du sport. Le signataire du bulletin d'inscription accepte l'assurance individuelle accident de base et assistance, couvrant les dommages corporels auxquels la pratique de l'athlétisme proposée par la FFA, par l'intermédiaire de GENERALI, assureur (consultable sur le site www.athle.fr rubrique Assurances).

Réduction : une réduction exceptionnelle de 10 € est accordée aux familles qui cumulent 3 adhésions ou plus. Cette réduction est uniquement valable si la demande est complétée avant le **1^{er} octobre 2025**.

Type de paiement accepté : par virement bancaire, chèque bancaire à l'ordre d'**ABV Pouzauges** (possibilité de régler en 2 fois), coupons, Pass Sport, chèques vacances (à adresser à : **Jean-Marie CHAUVET** – 14 rue de l'Echalier – 85700 MONTOURNAIS).

Bénévole à l'ABV Pouzauges

Les cotisations de la saison 2025-2026 sont identiques à celles de la saison précédente.

Pour maintenir ces tarifs, nous avons besoin de compter sur votre participation à nos différentes manifestations. C'est pourquoi nous vous remercions de bien vouloir compléter cette fiche d'engagement en tant que bénévole.

Votre adhésion ou licence ne sera validée que si nous recevons l'engagement ci-dessous (envoi par mail possible)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :@.....

(merci d'écrire très lisiblement pour éviter les erreurs de saisie)

Je m'engage à être bénévole sur au moins deux des manifestations sportives mentionnées dans le tableau ci-dessous.

En cas d'indisponibilité, je m'engage à trouver un remplaçant.

Choix (à cocher)	Manifestations sportives organisées par le club	Période	Missions
<input type="checkbox"/>	Championnat de Vendée de cross	11 janvier 2026	Organisation, Montage ou Démontage
<input type="checkbox"/>	Le Trail Pouzaugeais	15 mars 2026	Organisation, Montage ou Démontage
<input type="checkbox"/>	La Démoniak	4 et 5 juillet 2026	Organisation, Montage ou Démontage
<input type="checkbox"/>	Je ne souhaite pas m'engager	Saison 2025/2026	Majoration de 40€ sur le montant de la licence

Merci pour votre contribution, le club a besoin de vous pour exister !

Bulletin d'adhésion **Saison 2025-2026**

Nom et prénom : Sexe :
Date de naissance :/...../..... Nationalité :
Adresse :
Commune : Code postal :
Adresse mail :@.....
(merci d'écrire très lisiblement pour éviter les erreurs de saisie)
Tél. portable :

Numéro de licence si déjà licencié : Nouvelle adhésion :

J'accepte que mes coordonnées soient données aux licenciés du club : Oui Non

<p>JEUNES (de 2011 à 2018)</p> <p>⇒ U10 : de 2017 et 2018 (Eveil Athlé) le mercredi de 14h15 à 15h45</p> <ul style="list-style-type: none">○ ADHÉSION ENFANT (pas de licence FFA), pas de compétition (*) 90 € <i>L'adhésion ne donne pas droit au Pass'Sport.</i>○ LICENCE ENFANT (<u>compétition licence FFA</u>) 115 € <p>⇒ U12 : de 2015 et 2016 (<i>Poussins</i>) le mercredi de 14h15 à 15h45</p> <ul style="list-style-type: none">○ LICENCE ENFANT (<u>compétition licence FFA</u>) 115 € <p>⇒ U14 : de 2013 et 2014 (<i>Benjamins</i>) et U16 : de 2011 et 2012 (<i>Minimes</i>)</p> <ul style="list-style-type: none">→ le mardi de 17h30 à 18h50 pour tous→ le jeudi de 17h30 à 19h00 pour des séances spécifiques à la compétition○ LICENCE JEUNE (<u>compétition licence FFA</u>) 130 € <p>ADULTES (de 2010 et avant) COURSE À PIED & MARCHÉ NORDIQUE</p> <p>⇒ Pour ceux qui ne souhaitent pas faire de compétition officielle FFA</p> <ul style="list-style-type: none">○ ADHÉSION SIMPLE (pas de licence FFA), pas de compétition (*) 90 € <p>⇒ Pour ceux qui souhaitent faire de la compétition jusqu'au niveau <u>départemental</u></p> <ul style="list-style-type: none">○ licence FFA 115 € <p>⇒ Pour ceux qui souhaitent faire de la compétition au niveau <u>départemental, régional et national</u></p> <ul style="list-style-type: none">○ licence FFA 130 € <p>*Pour l'adhésion au club sans prise de licence, fournir une attestation de responsabilité civile.</p>

Prélèvement sanguin pour les mineurs : conformément à l'article R.232-45 du Code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je soussigné _____ en ma qualité de _____ (père, mère, représentant légal) de l'enfant, autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang.

Données informatiques : je ne souhaite pas que les données informatiques soient cédées par la FFA à des partenaires commerciaux

J'ai pris connaissance des conditions générales d'adhésion exposées

Date : le _____ **Signature** (Le licencié ou le représentant légal si le licencié est mineur)

Autorisation parentale

Je soussigné, Madame ou Monsieur (supprimer la mention inutile) :

Demeurant :

Code postal : Commune :

N° de téléphone :

Adresse mail :@..... (merci d'écrire très lisiblement pour éviter les erreurs de saisie)

Autorise mon enfant, Nom : Prénom :

A être transporté dans le véhicule du club, les véhicules personnels des animateurs et dirigeants ou d'autres parents, à chaque fois que cela sera nécessaire au cours des activités du club.

J'autorise également les organisateurs à prendre les dispositions nécessaires en cas de blessure de mon enfant, hospitalisation ou intervention chirurgicale si nécessité constatée par un médecin, et ce dans l'impossibilité de me joindre.

Conformément à l'article R 232-45 du code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, j'autorise la réalisation de prélèvement, nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.

Médecin de famille : Nom :

N° de téléphone :

Préciser les allergies éventuelles :

.....

.....

Merci de porter la mention « Lu et approuvé », dater et signer

Charte de l'ABV POUZAUGES

La charte du club permet la bonne marche du club et aide les dirigeants, entraîneurs, athlètes et parents dans leurs rôles respectifs. **Adhérer au club en prenant une licence, c'est s'engager à respecter l'éthique du club et de l'athlétisme.**

Les athlètes, encadrants, entraîneurs et dirigeants représentent le club et doivent donner une bonne image par un comportement exemplaire autant sur le stade qu'en dehors. Le non-respect de ces règles pourra, le cas échéant, donner lieu à des mesures que le président et le bureau jugeront nécessaires.

Le licencié ou l'adhérent : Nom et Prénom :

- S'engage à faire preuve de politesse, à respecter les règles et l'autorité des dirigeants du club, des entraîneurs et des officiels lors des compétitions.
- S'engage à disposer d'une tenue et d'un équipement adapté à la pratique de l'athlétisme.
- S'engage à respecter le matériel mis à sa disposition, à l'utiliser selon les règles de sécurité, à aider pour le rangement après l'entraînement, à garder les locaux propres et en bon état.
- S'engage à faire preuve d'assiduité et de ponctualité en respectant les heures d'entraînement fixées.

Les parents de licencié ou d'adhérent :

S'engagent à respecter l'autorité de l'entraîneur et des dirigeants.

- S'engagent à participer à la vie du club (coup de main et autres)
- S'engagent à s'assurer de la présence de l'entraîneur avant de déposer son enfant.
- S'engagent à récupérer son enfant au stade.

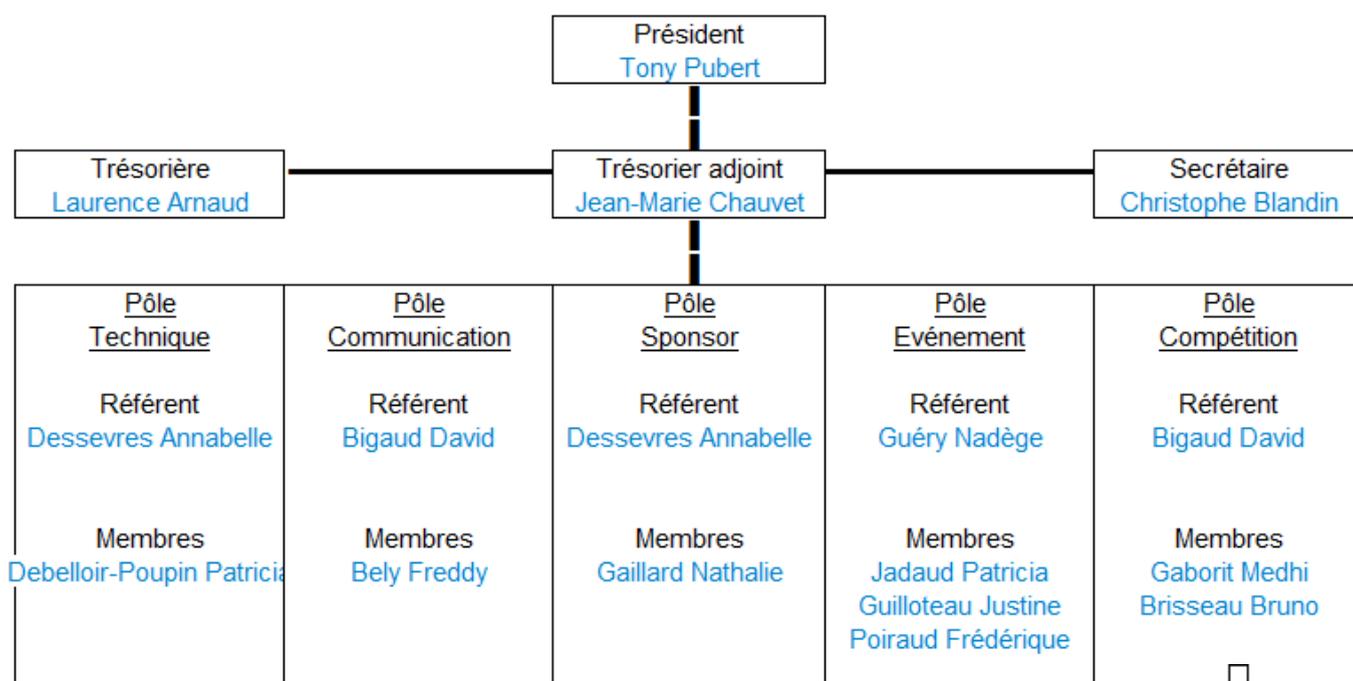
Porter la mention « Lu et approuvé », dater et signer

Un « petit » aperçu du mode de fonctionnement du club avec la composition des membres du Comité Directeur.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou nous aider plus ponctuellement en intégrant une commission ou un pôle spécifique, n'hésitez pas à vous manifester !

Date à retenir : Assemblée générale du club : **vendredi 7 novembre 2025 à 19h**
Salle des Remparts de Pouzauges

Le comité directeur de l'ABV Pouzauges (2025-2026)



Commission Trail :

Fabien Billaud,
 Nicolas Blanchard,
 Quentin Chauvet,
 Jean-Marie Chauvet,
 Justine Guilloteau,
 Frédérique Poiraud,
 Tony Pubert,
 Gilles Serin,
 Roger Thoumoux